

Le projet consiste à réaliser des dragages dans le port du Château d'Oléron. La démarche s'inscrit dans la continuité d'une autorisation existante que le Département souhaite renouveler en mettant en oeuvre les mêmes techniques, éprouvées, et pour lesquelles les suivis réalisés démontrent l'absence d'incidences négatives.

- un premier dragage ponctuel d'environ 1000 m<sup>3</sup> de matériaux présentant des dépassements des seuils N1/N2 pour les métaux et les HAP. Ces matériaux circonscrits au niveau de la cale du fond du bassin de chasse seront extraits à la pelle et transportés par camion jusqu'à La Rochelle. Ils seront stockés sur la plateforme de gestion des sédiments portuaires de La Repentie. Cette ICPE est autorisée et apte à recevoir ces sédiments aussi bien en termes de qualité que de quantité.

- puis un dragage d'entretien annuel des différentes zones du port dont les sédiments ne présentent pas de dépassement de seuils. Le dragage sera réalisé en fonction du besoin dans les différentes zones du port dans la limite d'un volume total de 5 000 m<sup>3</sup>/ an (chenal du Château, avant-port, bassin de chasse, port du Pâté). La technique employée est le rotodévasage avec remise en suspension des matériaux à marée descendante.